



## [Covid-19] Informations sur la reprise des activités de l'université

À l'attention des étudiantes et étudiants de l'UNC,  
Copie aux directeurs et directrices des composantes de formation de l'UNC,

Chères étudiantes, chers étudiants,

Comme suite à mes précédents messages concernant la gestion de la crise liée au covid-19, ayant notamment conduit à la suspension des enseignements en présentiel et la fermeture des campus de l'UNC, je souhaitais vous informer des mesures que je compte prendre dans les tout prochains jours pour assurer la poursuite de vos cursus universitaires dans les meilleures conditions.

L'Université de la Nouvelle-Calédonie reprendra ses activités d'enseignement en présentiel, sur ses campus de Nouville et de Baco, à compter du lundi 04 mai 2020.

Bien entendu, des aménagements propres au rythme de chaque formation, y compris à travers le maintien des enseignements à distance programmés jusqu'au 04 mai (et parfois, très spécifiquement, au-delà de cette date), conduiront les étudiantes et étudiants à reprendre progressivement les enseignements sur les campus. Vous en serez naturellement informés par votre responsable de formation.

D'ici le 04 mai, tous les services de l'université restent pleinement mobilisés pour organiser la réouverture des campus, laquelle pourra intervenir dans le courant de la semaine du 27 avril pour différents services, notamment la bibliothèque universitaire.

Le plan de reprise d'activités de l'université sur ses campus s'inscrit en cohérence avec les mesures d'adaptation pour la lutte contre la propagation du covid-19 prises par la Nouvelle-Calédonie et l'Etat, et je m'attacherai en tant que président de l'UNC à garantir la sécurité sanitaire de l'ensemble des membres de la communauté universitaire dont vous faites partie.

Soyez assurés que toutes les mesures nécessaires de protection seront mises en œuvre. Comme ce sera le cas dans les établissements scolaires, les étudiantes et étudiants seront libres d'utiliser leurs propres gants et masques s'ils souhaitent en porter. Je vous invite à consulter le site internet de l'UNC, ainsi que votre messagerie étudiante, pour vous tenir informés des dispositions (désinfection, nettoyage, marquages au sol, signalétique, etc.) qui seront proposées pour la réouverture des campus.

Par ailleurs, j'ai convoqué une réunion de la commission de la formation et de la vie universitaire le 24 avril prochain, afin de préciser les adaptations des formations, lorsqu'elles sont nécessaires, qu'il s'agisse du calendrier, des programmes d'enseignement, des évaluations ou encore des stages.

J'ai souhaité également qu'un dispositif exceptionnel d'aide sociale soit proposé aux étudiantes et étudiants de l'UNC, pour tenir compte des possibles conséquences de la crise dans leur vie quotidienne.

Vous en serez, à nouveau, informés de toutes les mesures vous concernant.

Mon engagement demeure intact, comme celui de l'ensemble des personnels enseignants, administratifs et techniques de l'UNC : l'engagement de donner à chacune et chacun d'entre vous, étudiantes et étudiants de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, toutes les chances de poursuivre son cursus et d'obtenir un diplôme à l'issue de ce cursus.

En attendant de pouvoir vous retrouver sur nos campus, prenez soin de vous, et prenez soin de vos proches.

Bien cordialement,

Gaël Lagadec  
Président de l'UNC